



Trophées CEL'Est : « Accessibilité » et « Emploi »

Interview d'Evelyne MATHIS, maire de Velle-sur-Moselle
pour la création de 5 logements intergénérationnels dans une ancienne ferme et
la mise en place d'un espace de travail partagé



CRÉATION DE 5 LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Pourquoi avoir proposé une nouvelle solution d'habitat à vos administrés ?

En 2010, nous avons fait jouer notre droit de préemption pour acquérir la vieille ferme jouxtant la mairie en réfléchissant sur le devenir de cette acquisition. Comme nous avons des sollicitations émanant d'anciens du village de se maintenir dans leur cadre de vie, naït, avec l'aide du CAUE, le projet innovant d'utiliser cet endroit pour la création de 5 appartements dont 3 studios au rez-de-chaussée réservés aux personnes à mobilité réduite avec une vaste salle commune aménagée pour recevoir famille et amis. Les deux appartements situés à l'étage servent quant à eux à favoriser le contact intergénérationnel.

Quels étaient les buts poursuivis en terme d'accessibilité et de vivre ensemble ?

Nous avons plusieurs personnes âgées dans le village qui sont seules dans des grandes fermes sans aucune commodité avec tous les dangers liés à des maisons non-adaptées. Je me suis alors dit que l'on pourrait agir pour les personnes âgées en visant l'intergénérationnel, avec un coût moindre que celui pratiqué dans les maisons de retraite.

Il semble que cette initiative réponde à un besoin, c'est la raison pour laquelle, des représentants des communes de Bayon, Flavigny-sur-Moselle ou Gerbéviller sont déjà venus visiter et d'autres collègues maires m'ont assuré être très intéressés.

Pour l'anecdote, un des résidents du rez-de-chaussée a eu connaissance du projet de Velle en regardant la télévision et il s'est présenté le lendemain en mairie pour visiter le lieu qui l'a pleinement séduit. Aujourd'hui, il est heureux !

Pouvez-vous décrire le projet architectural qui a été remarqué à la biennale de Venise ? Quel est son coût ?

Le bâtiment a été primé à la biennale de Venise, car il est audacieux et il a une percée très originale pour apporter de la lumière.

Son coût est d'environ 570 000 € et, heureusement, pour mener à bien ce projet, nous avons été subventionnés.



MISE EN PLACE D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Vous êtes aussi à l'initiative d'un espace de travail partagé en milieu rural dans l'ancienne école du village rebaptisée « Velle and Co : espace coworking nature ». Pouvez-vous présenter cette initiative innovante ?

Lorsque l'école a fermé, nous avons vraiment été meurtris et nous avons réfléchi à la nouvelle destination de ce bâtiment en sachant qu'il était exclu que cela soit un 11^e appartement communal. Avec un minimum de travaux, nous avons réussi à transformer l'espace en lieu de travail avec 3 bureaux agréables et une partie plus spacieuse qui correspondait à l'ancienne salle de classe.

Qui occupe le bâtiment aujourd'hui ? Quelles sont leurs activités ?

Les lieux sont désormais occupés par une photographe, un graphiste « web designer » et une personne qui fait de la formation.

Tous les gens de Nancy et de sa banlieue qui viennent bénéficier des services proposés par les 3 entrepreneurs sont très étonnés qu'un petit village comme le nôtre ait ce type de prestation à offrir.

Que recherchaient ces entrepreneurs ?

Ils ne voulaient plus être seuls, chacun dans leur coin et il leur fallait pouvoir échanger et travailler dans un lieu accessible financièrement. Si chacun d'eux devait s'installer à son compte, ce serait beaucoup plus compliqué.

Quel est le montant du loyer réglé ?

Les montants ne sont pas encore arrêtés de manière précise, car nous sommes en phase d'expérimentation. Toutefois, nous voulons que le loyer reste très faible parce que nous souhaitons que cela soit plus qu'un lieu de co-working. Il nous semble en effet important qu'il y ait un retour au niveau de la population : shooting photo gratuit pour les enfants, aide à l'élaboration du bulletin municipal, animation de conférences, activités pour les personnes âgées, ...

Pouvez-vous nous indiquer si cela fonctionne et si cela peut utilement être reproduit par ailleurs ?

Cela fait plus de 6 mois que les personnes sont installées et le retour est extrêmement positif. Je ne peux qu'inviter mes collègues à faire de même.